



[ÉCOL'INFOS]

SNUipp 37

18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN Tél. 02 47 61 82 91
mail : snu37@snuipp.fr Internet : http://www.snuipp37.fr

COMMENT LIRE SON RECLASSEMENT DANS I-PROF

Suite à notre mail d'hier (aux adresses mail personnelles) de très nombreux collègues nous questionnent sur le reclassement indiqué dans I-prof.

En fait, il faut lire 2 onglets pour avoir une information complète.

Vos collègues du SNUipp-FSU37 vous proposent un petit tutoriel pour vous aider.

Faites nous remonter toutes vos questions, nous interviendrons en direction de l'IA37 : à snu37@snuipp.fr

1° dans "Votre Dossier" vous trouverez à droite votre échelon avec la nouvelle grille : par exemple "Echelon 10 01/09/2017"

Votre situation administrative...		Depuis
Statut	Fonctionnaire de l'Éducation Nationale	01/09/1993
Corps	professeur des écoles	01/09/1993
Grade	professeur des écoles de classe normale	01/09/1993
Echelon	10	01/09/2017
Position	en activité	01/09/1993
Modalité service	travail à temps plein	01/09/1993

2° dans "Votre Dossier" et «Carrière» puis «Corps/Grades/Echelon»

Corps / Grades / Echelons		Depuis
Corps actuel: professeur des écoles	Accès par concours externe	
Grade actuel: professeur des écoles de classe normale	Accès par concours externe	01/09/1993
10ème échelon	Accès par reclassement	01/09/2017
10ème échelon	Accès par r	
9ème échelon	Accès par r	
8ème échelon	Accès par r	
7ème échelon	Accès par r	
6ème échelon	Accès par r	
5ème échelon	Accès par r	
4ème échelon	Accès par r	
3ème échelon	Accès par r	
	Report: 04 mois	

Vous pourrez connaître le report d'ancienneté, après le reclassement, dans l'échelon, en cliquant sur le premier petit triangle puis sur le second triangle.

3° "dans "Vos perspectives" puis "Promotions",

vous trouverez la date du passage à l'échelon suivant : par exemple "Promotion d'échelon (11) : 01/05/2019 - ancienneté" Ainsi, si vous êtes reclassés au même échelon qu'actuellement vous devez retrouver pris en compte pour la date du passage au suivant votre ancienneté actuelle dans cet échelon.

Promotion d'échelon (11) : • 01/05/2019 - ancienneté

Promotion de grade : • Vous remplissez les conditions pour a